



Dans le prolongement de notre dernière réunion à BRAY-SUR-SEINE sur le projet d'aménagement de la Seine entre BRAY-SUR-SEINE et NOGENT-SUR-SEINE, nous avons réuni le 29 janvier le comité de pilotage en présence du Préfet de Région Daniel CANEPA.

Chacun connaît l'importance de ce projet en matière économique, écologique, sans compter des implications pour l'aménagement du territoire de l'ensemble de notre région. Voies Navigables de France et l'Institution des Barrages-réservoirs ont réaffirmé leur accord à mener les débats publics de manière parfaitement concertée.

J'ai rappelé l'importance du respect de la loi qui prévoit que le débat public se déroule avant fin 2011. C'est la conséquence d'un amendement en projet de loi "Grenelle 1" que j'ai porté personnellement. Je veillerai à ce que cet engagement soit respecté.

L'année 2010 sera mise à profit pour s'assurer de la synergie des deux projets, pour approfondir la validation de leur intérêt économique et écologique et enfin pour actualiser les études de faisabilité des impacts économiques locaux.

La saisine officielle de la Commission Nationale du Débat Public devrait intervenir au cours du dernier trimestre 2010.